



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 7 juin 2023 à 16 h 01, suite à la séance ordinaire tenue le mardi 6 juin 2023 à 18 h 34, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Jocelyne Frédéric-Gauthier et Paolo Galati sont absents;

la conseillère Aglaia Revelakis est absente, jusqu'à ce qu'elle prenne son siège comme indiqué ci-dessous;

sont aussi présents, via l'application Teams:

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint - développement, maintien et entretien des infrastructures;
Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe - développement et aménagement du territoire;
Mme Josée Bédard, directrice générale adjointe - sécurité publique et services de proximité;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CM-20230607-544

ADOPTION - INVENTAIRE RÉVISÉ DES IMMEUBLES - VALEUR PATRIMONIALE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'inventaire révisé des immeubles ayant une valeur patrimoniale joint au présent sommaire décisionnel, conformément à l'article 120 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c.P-9.002).

ADOPTÉ

(SD-2023-2644)



CM-20230607-545

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-254

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 288 741,24 \$
pour la contingence du contrat DOS-254 relatif à des travaux
d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 2.

ADOPTÉ

(SD-2023-1880)

CM-20230607-546

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DES
TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE -
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VÉLOCE III

ATTENDU QUE le programme d'aide aux infrastructures de
transport actif Véloce III vise à soutenir le développement,
l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de
promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme
durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en
santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serres causées par
le déplacement des personnes;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités
d'application du programme d'aide aux infrastructures de transport
actif Véloce III;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en
vigueur et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du
projet;

ATTENDU QUE le projet mentionné précédemment et déposé
relativement à ce programme est estimé à 4 438 440,04 \$ et que l'aide
financière demandée au Ministère est de 2 219 220,02 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande
financière, confirmer sa contribution financière au montant de 2 219
220,02 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette
demande;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis



APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 2 219 220,02 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du programme d'aide financière Véloce III, volet 2 - Amélioration des infrastructures de transport actif, pour les structures 21023 et 21024;

de confirmer sa contribution financière au montant de 2 229 220,02 \$;

de s'engager à respecter les modalités d'application en vigueur et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2023-2367)

CM-20230607-547

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT SP-29881

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 295 416,70 \$ pour la contingence du contrat SP-29881 relatif à des travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanentes, ralentisseurs de vitesse (dos d'âne), lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-2418)

À 16 h 03, la conseillère Aglaia Revelakis prend son siège.

CM-20230607-548

AUTORISATION - MANDAT - DOS-480

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou



et résolu à l’unanimité:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à réaliser les études préparatoires et conceptuelles et à évaluer des solutions d'adaptation aux enjeux d'inondation et les possibilités de bonifications environnementales, afin d'améliorer la résilience aux inondations du secteur résidentiel de la terrasse Aubry, au montant de 243 600,77 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-480, lot 1, entente-cadre.

ADOPTÉ

(SD-2023-2508)

CM-20230607-549

AUGMENTATION ET RÉDUCTION - PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour le projet «50-00055 Stationnement dynamique» de 1 000 000 \$ en 2023 à 14 300 000 \$;

d'approuver une augmentation du PTI pour ledit projet, de 2 000 000 \$ en 2024 à 33 100 000 \$;

d'approuver une réduction du PTI pour ledit projet, de 3 500 000 \$ en 2025 à 0 \$;

d'approuver une réduction du PTI pour ledit projet, de 2 500 000 \$ en date ultérieure à 0 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2522)

CM-20230607-550

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30227

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:



d'autoriser des honoraires supplémentaires à MLC Associés inc. pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils prévus au contrat OS-SP-30227, dans le cadre de la demande de modification de gabarit de la rue Sellier, à l'intersection de l'avenue des Terrasses et du boulevard des Laurentides, pour la réalisation des études conceptuelles et la préparation des plans et devis requis pour les travaux d'urbanisation de l'avenue des Terrasses et de la rue Sellier, au montant de 27 953,34 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2534)

CM-20230607-551

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-256

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 237 273,83 \$ pour la contingence du contrat DOS-256 relatif à des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2022, groupe 3.

ADOPTÉ

(SD-2023-2596)

CM-20230607-552

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - MU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et MU pour la réalisation d'une murale sous le viaduc ferroviaire situé sur le boulevard de la Concorde Ouest, aux abords de la station de métro de la Concorde, au montant de 380 000 \$, exempt de taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à l'entente de service;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ



(SD-2023-2332)

CM-20230607-553

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-28418

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la location d'infrastructure de radiocommunication vocale P25, l'achat de consoles de répartition et l'entretien d'équipements d'utilisateurs, prévus au contrat SP-28418, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 1 840 618,17 \$ à Motorola Solutions Canada inc., dont les détails apparaissent au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 24 février 2023.

ADOPTÉ

(SD-2023-1124)

CM-20230607-554

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-29726

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat OS-SP-29726 concernant les services professionnels de laboratoire pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en oeuvre pour les travaux de construction du poste de gendarmerie de l'Ouest, des honoraires supplémentaires à SNC-Lavalin GEM Québec inc. au montant de 161 713,87 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2004)

CM-20230607-555

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION
ET QUITTANCE - CONSTRUCTION GÉNÉPHI INC. - 101-16-
14563 et 101-16-14751/ATM



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance des dossiers de la Cour supérieure portant les numéros 540-17-012289-160 et 540-17-013534-192, dans la cause Construction Généphi inc. contre Ville de Laval, moyennant paiement par la Ville d'une somme de 2 989 350 \$, en capital, intérêts et frais, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque suivant en règlement complet et final des présents dossiers:

Construction Généphi inc.
2 989 350 \$;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2022-5227)

CM-20230607-556

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - CONSEIL DES
LAVALLOISES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l’unanimité:

de renouveler la nomination de Mme Patricia Panagiota Lagopatis à titre de membre indépendante au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2023-2649)

CM-20230607-557

RENOUVELLEMENT - NOMINATIONS - COMITÉ DE
RECOMMANDATION DU FONDS JEUNES PROMOTEURS



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

de renouveler les nominations de Me François Alepin à titre de membre indépendant en sa qualité d'entrepreneur d'expérience, et de M. Pascal Turcotte à titre de membre indépendant représentant les institutions financières ayant un bureau d'affaires dans le territoire de la Ville de Laval, au sein du Comité de recommandation du Fonds Jeunes Promoteurs, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2023-2681)

CM-20230607-558

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1418

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1418, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 3, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Eurovia Québec Construction inc.
3 505 960,84 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1524)

CM-20230607-559

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-231

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-231, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface de



l'avenue Jacques-Bureau et des voies de desserte de l'autoroute des Laurentides (A-15), pour une période de 5 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Réhabilitation Du O inc.
4 187 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1731)

CM-20230607-560

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-231

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser Réhabilitation Du O inc. à débiter les travaux d'infrastructures de surface de l'avenue Jacques-Bureau et des voies de desserte de l'autoroute des Laurentides (A-15), et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation des travaux, au montant de 396 658 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 2;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant les travaux, au montant de 123 368,63 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant les travaux, au montant de 29 094,42 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2023-1731)

CM-20230607-561

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1597



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-1597, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de préposés aux stationnements - émission de constats, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Trimax Sécurité inc.
6 898 500 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-1631)

CM-20230607-562

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : David De Cotis

et résolu à l’unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le projet «Rénovation majeure de plateaux sportifs au parc Sainte-Béatrice» afin que celui-ci passe de 7 000 000 \$ à 8 100 200 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2803)

CM-20230607-563

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-276

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-276, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation du terrain de soccer situé au parc Sainte-Béatrice (revêtement synthétique), pour une période de 96 mois, le tout selon les termes et conditions de sa



soumission et des documents d'appel d'offres:

L.M.L. Paysagiste et Frères inc.
991 390,33 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-2803)

CM-20230607-564

APPROBATION - CONVENTION DE RÉSILIATION - CANOPÉE
- LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de résiliation à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le Réseau des bois de Laval dans le cadre de l'entente d'aide financière pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

ADOPTÉ

(SD-2022-4451)

CM-20230607-565

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE
- LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour le développement et la pérennisation du programme Île en vert, au montant de 250 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.



ADOPTÉ

(SD-2023-2417)

CM-20230607-566

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12947

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12947 concernant l'exercice du droit de préemption en vertu de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-2703)

CM-20230607-567

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12967

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

(SD-2022-5302)

CM-20230607-568

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13004

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13004 modifiant le Règlement L-10242 concernant les salles de danse publiques.

(SD-2023-2692)

CM-20230607-569

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13010

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13010 décrétant l'acquisition, l'implantation et l'intégration d'une solution informatique d'«Assistant Virtuel» et décrétant un emprunt de 5 590 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-2571)

CM-20230607-570

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13020

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13020 modifiant le Règlement numéro L-10909 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 505 707, 1 507 712 et 4 089 132 du cadastre du Québec afin de compléter l'emprise de la rue des Jacinthes et décrétant un emprunt de 293 000 \$ à cette fin.



(SD-2023-2060)

CM-20230607-571

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT L-12950

de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro L-12950 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments joint au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2589)

CM-20230607-572

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT L-13018

de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro L-13018 modifiant le Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles et modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval, joint au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2581)

CM-20230607-573

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT CDU-1-2

de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro CDU-1-2 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure de la voie de desserte de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) direction Ouest, entre le boulevard Chomedey à l'est et le boulevard Curé-Labelle à l'ouest, joint au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-2620)

CM-20230607-574

CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-12996

de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 15, 16, 17, 18 et 19 mai 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-12996 préparé par le Service du greffe le 23 mai 2023.

(SD-2023-2423)



CM-20230607-575	CERTIFICAT DE REGISTRE - RÈGLEMENT L-13002 de prendre acte du certificat concernant le registre tenu les 15, 16, 17, 18 et 19 mai 2023 pour l'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro L-13002 préparé par le Service du greffe le 23 mai 2023. (SD-2023-2425)
CM-20230607-576	DÉPÔT - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 - POLICE de prendre acte du rapport d'activités 2022 du Service de police de Laval. (SD-2023-2474)
CM-20230607-577	REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois d'avril 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315. (SD-2023-1780)
CM-20230607-578	DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF - INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de M. David De Cotis, membre du conseil municipal de la Ville de Laval. (SD-2023-2854)
CM-20230607-579	LISTE DES CONTRATS - AVRIL 2023 de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'avril 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 8



mai 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-2381)

CM-20230607-580

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12947

La conseillère Flavia Alexandra Novac donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12947 concernant l'exercice du droit de préemption en vertu de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-2703)

CM-20230607-581

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12967

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

(SD-2022-5302)

CM-20230607-582

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13004

La conseillère Seta Topouzian donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13004 modifiant le Règlement L-10242 concernant les salles de danse publiques.

(SD-2023-2692)

CM-20230607-583

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13010

La conseillère Sandra Desmeules donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13010 décrétant l'acquisition, l'implantation et l'intégration d'une solution informatique d'«Assistant Virtuel» et décrétant un emprunt de 5 590 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-2571)



CM-20230607-584	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13020 Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13020 modifiant le Règlement numéro L-10909 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie des lots 1 505 707, 1 507 712 et 4 089 132 du cadastre du Québec afin de compléter l'emprise de la rue des Jacinthes et décrétant un emprunt de 293 000 \$ à cette fin. (SD-2023-2060)
CM-20230607-585	AVIS DE PROPOSITION - AFFICHAGE - PARCS - ALLERGIES ALIMENTAIRES Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place des affiches dans les parcs de Laval où il y a des aires de pique-nique, qui rappelle les consignes simples de rester dans cet espace pour manger et se laver les mains après avoir mangé, comme le font plusieurs autres municipalités.
CM-20230607-586	AVIS DE PROPOSITION - PLAN D'AMÉNAGEMENT - PARC URBAIN - MÉTRO MONTMORENCY Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un plan d'aménagement du terrain municipal inutilisé face au métro Montmorency afin que ce lieu devienne un parc urbain verdoyant.
CM-20230607-587	PROPOSITION REJETÉE - GESTION MUNICIPALE - RADARS PHOTO CONSIDÉRANT QUE plus de 20 % des accidents mortels impliquant des piétons au Québec sont survenus sur le territoire lavallois en 2022 alors que Laval ne représente que 5.5 % de la population du Québec; CONSIDÉRANT QUE le plan pour la sécurité Une rue pour tous vise à améliorer le sentiment de sécurité de tous les usagers de la route; CONSIDÉRANT QUE selon le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le recours aux radars photo est une mesure très efficace pour la sécurité des usagers de la route. On constate une



diminution des excès de vitesse de 59 % à 13 % des mesures enregistrées et une réduction du nombre d'accidents de 12 % à 29 % selon la localisation du radar photo;

CONSIDÉRANT QUE, selon un sondage SOM réalisé en 2021 pour le ministère des Transports, 87 % de la population lavalloise était favorable aux radars photo s'ils sont annoncés d'avance;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval ne compte actuellement que 5 radars photo incluant ceux de l'autoroute 15 Nord et de l'autoroute 440 Ouest et qu'aucun nouvel appareil n'a été mis en service sur le territoire depuis le 15 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE selon le Code de la sécurité routière, le contrôle et la gestion de ces appareils relèvent des ministres des Transports et de la Sécurité publique du Québec et que toute proposition d'implantation par une municipalité doit être adressée et approuvée par ces derniers;

CONSIDÉRANT QUE dans une récente déclaration publique, la ministre des Transports, Geneviève Guilbault, a affirmé que le Gouvernement préparait un plan de sécurité routière dans lequel les radars photo joueront un rôle plus important et que le gouvernement serait prêt à donner une autorité aux grandes villes dans l'implantation des appareils;

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

que le conseil municipal demande formellement au gouvernement du Québec les pouvoirs et responsabilités du ministre des Transports et du ministre de la Sécurité publique relatifs à l'implantation et à la gestion des appareils de radars photo sur le territoire de la Ville de Laval;

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer une demande en ce sens sous la signature du maire et au nom du conseil.

Un débat s'engage.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 13 contre:

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2023-2475)



CM-20230607-588

**PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - BONIFICATION -
SUBVENTION - PLANTATION D'ARBRES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval vise à augmenter son indice de canopée à 27 % d'ici 2035, tel que décrit dans son Plan de foresterie urbaine, 1 des 3 plans composants la Trame verte et bleue;

CONSIDÉRANT QUE la plantation d'arbres dans le secteur résidentiel contribue à l'augmentation de la canopée lavalloise;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro L-10277 pour favoriser la plantation des arbres sur le territoire de la municipalité; alors que les résultats témoignent du déclin de son efficacité : les subventions octroyées étant en baisse de 50% par rapport à leur niveau d'il y a 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE depuis son adoption en 2002, le montant de la subvention prévue au règlement n'a été augmenté qu'une seule fois, faisant passer celui-ci de 50\$ à 75\$;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro L-13011 modifiant le Règlement L-10277 ne prévoit pas l'indexation du montant de la subvention, conservant celui-ci à 75\$;

CONSIDÉRANT QUE lors du conseil municipal du 4 avril 2023, au moment de l'adoption du Règlement numéro L-13011, il a été convenu que le montant de la subvention était trop modeste et que le maire s'est engagé à revenir rapidement au conseil municipal avec une proposition de subvention bonifiée,

CONSIDÉRANT QUE la saison de plantation 2023 est déjà bien amorcée et qu'il y a urgence de modifier notre subvention si on souhaite avoir un effet d'incitation pour la saison de plantation 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie

APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un amendement au Règlement L-13011 afin d'ajuster le montant de la subvention prévue faisant passer celle-ci de 75 \$ à un minimum de 125 \$ rétroactivement au 1er avril 2023 et d'y prévoir une clause d'indexation.

La conseillère Louise Lortie informe les membres du conseil d'un amendement à sa proposition afin qu'elle se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale pour préparer un amendement au Règlement L-10277 pour favoriser la plantation des arbres sur le territoire de la municipalité, afin d'ajuster le montant de la subvention prévue faisant passer celle-ci de 75 \$ à un minimum de 125 \$ rétroactivement au 1er avril 2023 et d'y prévoir une clause d'indexation».

L'amendement est appuyé par le conseiller Claude Larochelle.



Un débat s'engage.

Le conseiller Alexandre Warnet propose un amendement afin d'ajouter à la fin de la proposition:

«de mettre en place tout autre amélioration pertinente au règlement afin d'augmenter l'adhésion à la subvention».

L'amendement est appuyé par le conseiller Ray Khalil.

Le débat se poursuit sur la proposition amendée.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2023-2476)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Claude Larochelle

Terrain vacant – espaces verts – projet de construction de la grande bibliothèque

Achille Cifelli

Hausse des tarifs de la Société de transport de Laval

David De Cotis

Nominations – membres du conseil siégeant dans des comités

Claude Larochelle

Nominations – membres du conseil siégeant dans des comités – représentation de tous les partis politiques – rapport IGOP

David De Cotis

Société de transport de Laval – Autorité régionale de transport métropolitain - indexation du budget

Flavia Alexandra Novac

Position du conseiller Claude Larochelle aux projets du centre de création artistique de Laval et de la grande bibliothèque

Achille Cifelli

Nids de poule - nombre de réparation

David De Cotis

Taxation– réduction des îlots de chaleur

À 17 h 17, la conseillère Sandra El-Helou quitte son siège.

Isabelle Piché

Comité de toponymie – consultation citoyenne pour les nominations toponymiques

David De Cotis

Bureau de la résilience municipale – augmentation du budget



À 17 h 26, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.

À 17 h 28, la conseillère Seta Topouzian quitte son siège.

Achille Cifelli
Garderie éducative Ste-Rose – suivi des événements – remise en service du circuit numéro 151 de la Société transport de Laval

David De Cotis
Projet vélo-parc – suivi d’un avis de proposition

Achille Cifelli
Rapport sur les activités – Fédération canadienne des municipalités du Québec

À 17 h 39, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

À 17 h 41, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Valérie Tremblay, greffière